

## JOURNEE DU PATRIMOINE

### DATES À RETENIR

#### Samedi 18 septembre :

- Forum des associations de  
14h à 17h

- Fête du patrimoine à partir de  
18h 30 au théâtre de verdure : «  
la casquette du dimanche » par  
la compagnie Patrick Cosnet.

#### Dimanche 19 septembre :

Relais marathon de la vie

#### Mardi 21 septembre :

CCAS : Sortie au Marché de la  
Guerche de Bretagne réservée en  
priorité aux personnes  
dépendantes

#### Vendredi 1er, samedi 2 et Dimanche 3 Octobre :

Tous pour la vie, 33 heures  
contre le cancer

Samedi 9 octobre Assemblée  
générale du comité des fêtes à la  
salle communale à 10h

#### Samedi 16 et dimanche 17 octobre :

Salon de l'énergie et de l'habitat  
organisé par la CCPRF

#### Samedi 23 octobre :

Pot au feu du club de l'amitié à  
la salle communale

Le bulletin 2011 paraîtra début  
janvier, n'hésitez pas à nous  
envoyer vos articles avant le  
15 octobre 2010 au secrétariat  
par mail :  
[mairiebrie@wanadoo.fr](mailto:mairiebrie@wanadoo.fr)

Dans le cadre de cette opération nationale, la commission sport, loisirs, culture organise un temps fort le samedi 18 septembre.

Vous êtes tous invités avec vos familles et vos amis à participer à cette journée du patrimoine.

Elle se déroule en 3 temps :

- **14h 17h Forum des associations briennes** à la salle municipale.  
Ouvert à tous. Lors de ce forum une information sur l'utilisation des défibrillateurs sera assurée par ADEDS de Retiers
- **18h30 Inauguration du théâtre de verdure**, animée par les enfants puis collation campagnarde. (ce n'est pas un repas !).
- **20h00 Spectacle au théâtre de verdure :**
  - 20h 20h45 : spectacle par des Briens,
  - 21h : Spectacle de P. Cosnet « La Casquette du Dimanche ».

Verre de l'Amitié avec les comédiens.

Entrée gratuite au forum.

Entrée payante au théâtre de verdure  
à partir de 18h30 jusqu'à 20h :

- Adultes : 12euros
- De 12 à 18ans : 6 euros
- Gratuit pour les moins de 12ans

Réservation possible : 02 99 47 21 68  
02 99 47 23 33

La Casquette du Dimanche

Théâtre : Compagnie Patrick Cosnet



C'est d'abord une évocation savoureuse et tendre du monde rural.

C'est aussi une série de récits où l'on rit beaucoup, la messe, le café, le club des anciens, le cidre, les cochons... Des petits riens que l'on se raconte histoire de dire...

Quand un authentique agriculteur troque, l'espace d'un spectacle, sa salopette et ses bottes contre le maquillage et les costumes de comédien.

D'abord, il trouve l'expérience amusante, puis il y prend goût et, enfin au-delà du savoir faire du comédien, il porte sur son propre monde, un regard dénué de complaisance ou de folklore, mais chargé d'agacement, de révolte et... de tendresse.



## DECHETTERIE

Depuis le 16 juillet 2010, il y a un nouveau gardien à la déchetterie de Janzé. Il s'agit de Joël Petitpas.

## DEVIATION RD 93

Du 7 au 15 septembre des travaux de réfection de la chaussée de la RD93 du aux dégâts du gel nécessitent la mise en place d'une déviation.

Déviation Brie vers Tresboeuf : RD48 vers bourg des comptes, RD 163 vers Thourie et RD 777 vers Janzé ;

Déviation Treboeuf vers Brie : RD 777 vers Bain de Bretagne, RD 163 vers Corps-Nuds et RD 48 vers Brie.

## TENNIS DE TABLE

L'office des sports du Pays de la Roche aux Fées en collaboration avec l'Etoile Sportive et le conseil municipal des jeunes relance l'activité « tennis de table » et propose aux adolescents et adultes, une initiation gratuite tous les vendredis du mois de septembre 2010 à 20 h 30 dans la salle polyvalente. L'animateur de l'office des sports, Monsieur Hervé Duclos sera présent. Venez nombreux.

## FEVILDEC

Lutte contre la chenille processionnaire du pin.

Depuis quelques années, notre département est touché par de nouveaux parasites posant un réel problème de santé publique. Il s'agit de différentes chenilles urticantes et défoliatrices telle que la chenille processionnaire du pin. Actuellement, l'infestation touche les 2/3 du département D'Ille et Vilaine. Le risque sanitaire important encouru pour l'homme et les animaux domestiques ainsi que les nombreuses plaintes reçues justifient **la mise en place d'une lutte biologique préventive** à l'échelle départementale organisée afin d'endiguer la pullulation des parasites concernés.

Le traitement, à base de Bacille de Thuringe, inoffensif pour l'homme et la faune sauvage, s'effectue sur une journée ou une demi-journée sur l'ensemble de la commune, en présence d'un élu ou d'un agent municipal qui officialise la démarche et facilite le déroulement par sa connaissance du terrain.

Le coût varie de 50 € à 210 € selon le nombre d'arbres. Peuvent y participer les particuliers, la mairie (pour les espaces verts ou publics) et autres collectivités, les écoles et les entreprises. La mairie transmettra les fiches d'inscription accompagnées du paiement pour le 09 septembre 2010 au siège de la FEVILDEC.

## CCAS : UNE JOURNEE 1

**Une journée pas comme les autres !**

Le vendredi 18 juin, une journée détente et découverte a été proposée aux Briens de plus de 70 ans vivant à leur domicile, avec une priorité donnée aux personnes en perte d'autonomie. Au programme il y a eu 3 temps forts. La visite du musée des arts et des traditions populaires d'Essé qui a rappelé à chacun les coutumes et le travail d'autrefois. Les souvenirs ont aussitôt été partagés autour du pique nique à la salle communale d'Essé. L'après midi s'est poursuivi par une visite commentée de la Maison de la Roche aux fées et de son dolmen ; sa légende éveille toujours autant la curiosité des visiteurs.

11 Briens ont profité de cette journée. Tous sont revenus ravis, le sourire aux lèvres et prêts pour d'autres aventures.

Ces sorties sont organisées par les CCAS de Brie, Janzé, Le Theil, Essé et l'ADMR de Retiers dans le cadre du dispositif Animation-Transport du Conseil Général.

**La prochaine sortie se fera le mardi 21 septembre à La Guerche de Bretagne pour les Angevines.**

Les personnes en perte de dépendance seront contactées directement par Nathalie Bodard.

Toute information peut être prise au secrétariat de mairie ou au club de l'Amitié.



## TRAVAUX PARKING MAIRIE

Le projet concerne l'aménagement du parking de la mairie à Brie. Il comporte la réfection du parking et de la voie ainsi que la reprise de raccordements aux réseaux eaux usées et eaux pluviales.

Ces travaux seront réalisés pendant les mois de septembre et d'octobre.

Ils vont occasionner des nuisances de différents ordres pour :

- > Les accès à la mairie et de la cantine scolaire (accès de publics).
- > les accès aux habitations et aux propriétés privées.
- > la desserte du point de regroupement des ordures ménagères.

Les accès à la mairie et à la cantine scolaire se feront exclusivement côté rue pendant les travaux. Le point de regroupement des ordures ménagères pourra être temporairement déplacé vers un endroit proche à définir.

## ES BRIE FOOTBALL

Les entraînements des catégories jeunes va reprendre pour :

- Les débutants (U7-U8) le samedi 4 septembre à 10h30
- Les poussins (U10-U11) le mercredi 8 septembre à 13h45
- Les benjamins (U12-U13) le mercredi 8 septembre à 15h15.

Tous les joueurs, à partir de 6 ans, qui sont intéressés par cette activité sportive peuvent contacter l'ES BRIE FOOTBALL au 06 87 31 87 43 ou 02 99 47 21 68.

## TOUS POUR LA VIE

« TOUS POUR LA VIE » COURIR POUR LA VIE  
33 H CONTRE LE CANCER

Pour la 20<sup>e</sup> édition qui se déroulera le week-end des 01,02 et 03 octobre 2010 l'association « courir pour la vie, 33 heures contre le cancer » propose à tous ceux qui veulent apporter leur soutien à la lutte contre le cancer de participer à un moment convivial de solidarité.

Réservez ce week-end, mobilisons-nous sur ces 3 jours. Plusieurs façons de le faire :

- en participant au loto,
- en allant voir le théâtre à l'Amical
- en marchant sur le parcours du champ de foire à Janzé ouvert du samedi 9h au dimanche 18h,
- en participant aux randonnées pédestres ou cyclistes , à la marche,
- en apportant une aide financière

Repas festif le samedi soir (réservation auprès de Nadine Pitois 02.99.47.27.59)  
Soyons nombreux dimanche 3 octobre 2010 pour la marche Brie-Janzé au départ de Brie

Vous êtes collégiens, lycéens, vous voulez donner un peu de votre temps pour une noble cause, on vous attend pour servir au repas à partir de 19h30, à la salle omnisports à Janzé. Inscrivez-vous auprès de :

- Mr Roland Frangeul 02.99.47.01.76
- Mme Nadine Pitois 02.99.47.27.59
- Mme Maryline Brulé 02.99.47.17.34

## CLSH

### Le CLSH parle aux Briens,

Durant le mois de JUILLET, 34 enfants et 12 adolescents ont rejoint le centre de loisirs.

Avec l'équipe d'animation composée cette année de Etienne, Laurette, Maud, Marie et Émilie, différentes activités étaient proposées : cuisine, manipulation de l'argile, fabrication d'instruments de musique. Chaque semaine une sortie était organisée, la piscine, l'écomusée et Cobac-Parc.

Et c'est la bouche en cour qu'ils ont passé 3 jours à Trémelin avec au programme acrobanc, bateaux électriques, escalade, la plage. Les fins de semaine se sont clôturées par une boum et une soirée où les enfants ont présenté un spectacle de leur création !

Les après-midi, les adolescents de la commune rejoignent Émilie à l'espace ados pour de la création de bijoux, de jeux collectifs, de jeux sportifs. Pour eux aussi, une sortie par semaine, dont la sortie au space laser qui eut un franc succès !

Le 18 Septembre, au forum des associations nous vous exposerons en images tous ces instants de plaisir !

La date de notre Assemblée Générale vous sera précisée au forum.

L'équipe du centre de loisirs.



## ABRI BUS

La municipalité avait retenu la remarque du conseil municipal des jeunes concernant l'abribus derrière l'église, quant à sa grandeur et à sa vétusté. Un nouvel abribus plus grand sera installé. Il sera décalé vers la gauche pour des mesures de sécurité et sera installé courant septembre.



## INFOS UTILES

**MAISON DU DEVELOPPEMENT (MDD):** communauté de communes « Au Pays de la Roche aux Fées » 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers, ouvert du mardi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30, le vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.

Rappel des services présents à la MDD :

- Point Accueil Emploi (PAE) : tout public, ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h sans rendez-vous, fermé 1 vendredi sur 2. Mise en place d'ateliers sur les techniques de recherche d'emploi.
- ANPE : plus de permanence
- La mission Locale pour les jeunes entre 16 et 25 ans sur rendez-vous, tel 02.99.43.68.98 : aide sur l'emploi, le logement, la santé...
- La Boutique de Gestion 35, permanence 1 mardi sur 2 sur rendez-vous, tel 02.99.86.07.47 : aide à la reprise et création d'activité
- Office des Sports du Pays de la Roche aux Fées, tel 02.99.43.42.60, e-mail : [contact@osprf.asso.fr](mailto:contact@osprf.asso.fr), site Internet [www.osprf.asso.fr](http://www.osprf.asso.fr) secrétariat ouvert les mercredis et vendredis matin
- Le Pacte Arim, permanence le 2eme mardi de chaque mois de 9h à 12h sans rendez-vous, renseignement concernant le logement.
- Permanence juridique :
  - de l'Avocat : 1 fois par mois le vendredi AM sur rendez-vous, renseignement au 02 99 43 64 87
  - du Notaire : 1 fois par mois le vendredi AM sur rendez-vous, renseignement au 02 99 43 64 87
  - de l'huissier : 1 fois tous les 2 mois le vendredi AM sur rendez-vous, renseignement au 02 99 43 64 87

◆ Architecte conseil : renseignement au 02 99 43 64 87

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter la MDD au 02.99.43.64.87

- ◆ PIJ (point information jeunesse) de Janzé : 5, avenue du General de Gaule renseignement au 02 99 47 46 83, Mail [pijanze@hotmail.fr](mailto:pijanze@hotmail.fr)

**MAISON MEDICALE DE RETIERS** : 12 rue Pasteur (juste après la poste au centre de l'agglomération)

- **APPELER LE 02 99 43 44 45** La nuit en semaine de 20h à minuit  
Le samedi de 12h à minuit  
Le dimanche de 8h à minuit

Une secrétaire répond à votre appel et lui donne la suite qui s'impose.

**Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable.**

- **APPELER LE 15** La nuit en semaine de minuit à 8h  
La nuit le samedi et le dimanche de minuit à 8h



**PREVENTION DU SUICIDE** association vie espoir 2000 écoute téléphonique de 18H00 à 23H30 tel: 0 800 07 11 97

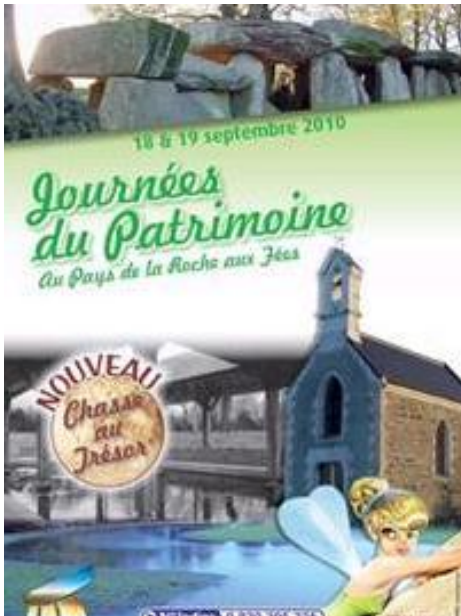
**DESTRUCTION DES NIDS DE GUEPES, DE FRELONS :**

- FARAGO Ille-et-Vilaine Appelez le **02.23.48.25.00**
- Entreprise BREMONT, La Haute Bérue, 35 340 LIFFRÉ Appelez le **06.63.30.16.64** ou le **02.23.25.59.94**  
[www.bremontrene.com](http://www.bremontrene.com)
- DPS Dol de Bretagne appel gratuit **0 800 10 10 26**

<p><b>Horaires Mairie</b></p> <p><b>Mairie</b> 22 rue de Bretagne Tel 02 99 47 02 85 Fax 02 99 47 12 57 <a href="mailto:mairiebrie@wanadoo.fr">mairiebrie@wanadoo.fr</a></p> <p><b><u>Ouverture au public :</u></b></p> <p>Lundi, mercredi, jeudi et samedi de 9h à 12 h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p><b>BIBLIOTHEQUE</b></p> <p>2 bis rue du Stade Tel 02 99 47 23 42</p> <p><b><u>Ouverture au public :</u></b></p> <p>Mercredi, Jeudi : 10h à 12h Samedi de 14h à 15h Dimanche de 10h à 11h</p>	<p><b>DECHETTERIE DE JANZE</b> Rue Louis Blériot 02.99.47.07.52</p> <p><b><u>Lundi</u></b> 10h00-12h00 / 14h00-18h00</p> <p><b><u>Mercredi</u></b> 10h00-12h00 / 14h00-18h00</p> <p><b><u>Vendredi</u></b> 14h00-18h00</p> <p><b><u>Samedi</u></b> 09h30-12h30 / 14h00 à 18h00</p>
--	---	--

**Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie**

## JOURNEE DU PATRIMOINE



Le Pays de la Roche aux Fées au cœur des Journées du Patrimoine

Samedi 18 et dimanche 19 septembre se dérouleront les Journées du Patrimoine au Pays de la Roche aux Fées : 25 visites et animations seront programmées à cette occasion !

Les communes, les associations locales, les particuliers, les artisans, les professionnels du tourisme se mobilisent à l'occasion de ces journées en proposant, des visites guidées et commentées, la découverte de lieux insolites, des expositions, des spectacles dans des lieux magiques...

Et pour fêter Les Journées du Patrimoine, la Communauté de communes vous propose **la Chasse au trésor de la Fée Clochette**, du 1er septembre au 4 octobre, avec 500 € à gagner !

## NECROLOGIE

Monsieur Alain Chesnay est décédé le 17 juillet 2010 à l'âge de 61 ans, il avait été conseiller municipal de 1983 à 1989.

Madame Marie-Thérèse Fourdeux est décédée le 18 août à l'âge de 56 ans, elle travaillait à l'ADMR comme auxiliaire de vie aux services des personnes de la commune.

Nous renouvelons nos sincères condoléances aux familles.

## OPAH

### Opération programmée d'amélioration de l'Habitat

A l'initiative de la Communauté de communes Au Pays de la Roche aux Fées, une vaste opération d'amélioration de l'habitat (OPAH) est mise en place de juillet 2010 à juillet 2013 sur l'ensemble du territoire.

Cette opération offre la possibilité aux propriétaires de logements situés sur les 19 communes de la Communauté de communes de bénéficier de subventions et primes pour travaux et des services gratuits de professionnels chargés de les accompagner dans leur projet.

Pour améliorer votre résidence principale ou rénover un logement locatif, des aides exceptionnelles vous seront proposées par l'ANAH à laquelle s'associent, sous certaines conditions, le conseil régional, le conseil Général et la CCPRF.

### Une nécessité pour le territoire

L'élaboration du PLH (Plan local de l'habitat) adopté en décembre 2009 avait permis trois constats pour notre territoire

- un parc de logements dont plus des deux tiers datent d'avant 1975,
- un taux de logements vacants élevé (8%)
- un niveau de revenus des ménages parmi les plus faibles du département.

En réponse, la communauté de communes a décidé de mettre en place une OPAH dont le principe est d'inciter les propriétaires privés, par l'attribution d'aides financières incitatives, à réaliser des travaux dans leur résidence principale ou dans un logement destiné à la location.

### Cette opération vise plusieurs objectifs :

#### 1 Favoriser les travaux d'économies d'énergie

Plus le logement sera économe en énergie, plus les aides seront importantes

#### 2 Développer l'offre locative de qualité et à loyers maîtrisés

en réduisant notamment le nombre de logements vacants sur le territoire

#### 3 Favoriser les travaux d'adaptation à la mobilité réduite

Pour permettre le maintien à domicile des personnes âgées le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions de confort

#### 4 Améliorer le confort des logements et rénover votre patrimoine immobilier

#### ✚ Améliorer votre résidence principale (propriétaires occupants)

Jusqu'en 2013, pour rénover votre résidence principale ou pour créer dans l'ancien ou restaurer un logement locatif, des subventions et des primes exceptionnelles sont accordées, sous certaines conditions, par

- l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat)
- la Communauté de communes
- le Conseil général
- Le Conseil régional

## OPAH (suite)

### Des services gratuits

Mandatée par la Communauté de communes, une équipe de professionnels du CDHAT est mis à votre disposition pour vous accompagner dans le montage de votre projet :

- Information sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre selon votre situation et votre projet
- Conseils techniques
- Pré-étude comprenant une visite des lieux, un avant-projet sommaire, estimation du montant des travaux, des loyers, plan de financement prévisionnel
- Montage et suivi de votre dossier de demande d'aides : un guichet unique pour toutes les aides mobilisables



Subventions de 20 à 65 % des travaux plafonnés de 8 000 à 30 000 Euros

Conditions :

- Revenu fiscal de référence ne dépassant pas le plafond réglementaire de ressources
- Logement construit depuis plus de 15 ans
- Travaux non commencés et réalisés par des professionnels du bâtiment
- Engagement d'occuper le logement en tant que résidence principale pendant 6 ans

### ✚ Rénover pour louer (Propriétaires bailleurs)

Subvention de 40 à 85% des dépenses subventionnables plafonnées à 500 Euros/m<sup>2</sup> de surface utile

Conditions :

- Logement construit depuis plus de 15 ans
- Travaux non commencés et réalisés par des professionnels du bâtiment
- Engagement de mettre le logement en location en tant que résidence principale pendant 9 ans
- Choix des locataires selon des critères de ressources et respect du niveau du loyer réglementaire

## POUR TOUT CONTACT

CDHAT 35  
Immeuble Thulium  
5 square du Chêne Germain  
35510 Cesson Sévigné

[ille.et.vilaine@cdhat.fr](mailto:ille.et.vilaine@cdhat.fr)

**Tel 02 99 28 46 50**

du lundi au vendredi  
de 8H30 à 12H  
et de 13H30 à 17H30

### PERMANENCES

#### RETIERS

Maison du développement, 16 rue Louis Pasteur  
1er et 3ème vendredi du mois de 10H à 12H

#### JANZE

Mairie - Place de l'Hôtel de ville  
2ème vendredi du mois de 10H à 12H

#### MARTIGNE-FERCHAUD

Maison des permanences, 7 rue Corbin  
4ème vendredi du mois de 10H à 12H

## FINANCES PUBLIQUES

La Direction Générale des Finances Publiques souhaite faciliter le paiement des impôts (revenu, taxe d'habitation, taxe foncière) pour les contribuables assujettis, par des moyens de paiement modernes, simples pratiques et sûrs.

Plusieurs formes de paiement sont à votre disposition :

- Le prélèvement à l'échéance s'effectue 10 jours après la limite de paiement et vous êtes systématiquement prévenu de la date et du montant du prélèvement
- Le prélèvement mensuel s'effectue le 15 de chaque mois de janvier à octobre, avec un étalement possible en novembre et décembre, s'il y a une augmentation de votre impôt
- Le paiement direct en ligne sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) est une formule souple de prélèvement que vous choisissez ou non à chaque échéance

Pour plus de renseignements ou pour une adhésion au prélèvement à l'échéance ou mensuel, contactez votre trésorerie ou votre service des impôts des particuliers dont les coordonnées figurent sur votre avis d'imposition ou sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

## ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique préalable à la délivrance d'un permis de construire relatif à la création d'un parc de 4 éoliennes sur la commune de Tresboeuf se déroulera du jeudi 23 septembre au vendredi 29 octobre.

# ES BRIE FOOTBALL



## CALENDRIER SENIORS1 D3 DISTRICT GROUPE K SAISON 2010/2011

### ALLER

### RETOUR

12/09/2010	15H30	BRIE 1	SAULNIERES	30/01/2011	15H	SAULNIERES	BRIE 1
26/09/2010	15H30	COESMES	BRIE 1	13/02/2011	15H	BRIE 1	COESMES
10/10/2010	15H30	BRIE 1	LE THEIL	20/02/2011	15H30	LE THEIL	BRIE 1
17/10/2010	15H30	TRESBOEUF	BRIE 1	13/03/2011	15H30	BRIE 1	TRESBOEUF
24/10/2010	15H30	BRIE 1	LAILLE 2	20/03/2011	15H30	LAILLE 2	BRIE 1
07/11/2010	15H	CHANTELOUP	BRIE 1	03/04/2011	15H30	BRIE 1	CHANTELOUP
14/11/2010	15H	BRIE 1	BEL AIR	10/04/2011	15H30	BEL AIR	BRIE 1
28/11/2010	15H	LE TERTRE GRIS2	BRIE 1	17/04/2011	15H30	BRIE 1	LE TERTRE GRIS2
05/12/2010	15H	BRIE 1	ST SENOUX2	08/05/2011	15H30	ST SENOUX2	BRIE 1
12/12/2010	15H	BAIN Btgne2	BRIE 1	15/05/2011	15H30	BRIE 1	BAIN Btgne2
23/01/2011	15H	BRIE 1	LALLEU	22/05/2011	15H30	LALLEU	BRIE 1

Responsables équipe A : Beaumont Sébastien

## CALENDRIER SENIORS1 D4 DISTRICT GROUPE K SAISON 2010/2011

### ALLER

### RETOUR

12/09/2010	15H30	St MALO PHILY 2	BRIE 2	30/01/2011	15H	BRIE 2	St MALO PHILY 2
26/09/2010	15H30	BRIE 2	BEL AIR	13/02/2011	15H	BEL AIR	BRIE 2
10/10/2010	15H30	LøARON 2	BRIE 2	20/02/2011	15H30	BRIE 2	LøARON 2
17/10/2010	15H30	BRIE 2	TRESBOEUF 2	13/03/2011	15H30	TRESBOEUF 2	BRIE 2
24/10/2010	15H30	BAIN Btgne 3	BRIE 2	20/03/2011	15H30	BRIE 2	BAIN Btgne 3
07/11/2010	15H	BRIE 2	LE SEL Bgne	03/04/2011	15H30	LE SEL	BRIE 2
14/11/2010	15H	JANZE 3	BRIE 2	10/04/2011	15H30	BRIE 2	JANZE 3
28/11/2010	15H	BRIE 2	PLECHATEL 2	17/04/2011	15H30	PLECHATEL 2	BRIE 2
05/12/2010	15H	LA BOSSE 2	BRIE 2	08/05/2011	15H30	BRIE 2	LA BOSSE 2
12/12/2010	15H	BRIE 2	ST SENOUX 3	15/05/2011	13H30	ST SENOUX 3	BRIE 2
23/01/2011	13H	CHANTELOUP2	BRIE 2	22/05/2011	15H30	BRIE 2	CHANTELOUP 2

Responsables équipe B : JEREMY ROBERT

## HORAIRES TRAIN

### HORAIRES TRAIN LIGNE JANZE-RENNES du 30 Août au 11 décembre 2010

	Lun à Ven	Lun à Ven	Lun à Ven	Autocar	Lun, Ma, Je, Ven	Mer	Lun à Ven	Lun à Ven
<b>JANZE</b>	6H54	7H32	8H14	11H55	12H23	12H52	17H20	19H00
Corps-Nuds	7H02	7H39	8H23	12H09	12H30	13H00	17H27	19H08
St-Armel	7H06	7H44	8H28	12H19	12H34	13H05	17H32	19H12
Vern	7H12	7H53	8H33	12H29	12H39	13H16	17H41	19H18
La Poterie	7H18	8H00	8H40	12H41	12H46	13H23	17H47	19H24
<b>RENNES</b>	7H23	8H45	8H45	12H51	12H51	13H28	17H54	19H30

### HORAIRES TRAIN LIGNE RENNES-JANZE du 30 Août au 11 Décembre 2010

	Lun à Ven	Mer	Lun, Ma, Je, Ven	Autocar	Lun à Ven	Lun à Ven	Lun à Ven	Lun à Ven
<b>RENNES</b>	7H38	13H00	13H36	13H36	16H45	17H26	18H23	19H35
La Poterie	7H44	13H06	13H41	13H41	16H52	17H32	18H30	19H40
Vern	7H51	13H13	13H48	13H58	16H59	17H39	18H37	19H47
St-Armel	7H57	13H18	13H53	14H08	17H04	17H44	18H42	19H51
Corps-Nuds	8H03	13H24	13H58	14H18	17H10	17H49	18H48	19H56
<b>JANZE</b>	8H12	13H32	14H05	14H32	17H18	17H56	18H56	20H04

SNCF Contact TER Bretagne n° vert 0 800 880 562 du lundi au vendredi de 7h à 20h  
[www.ter-sncf.com/bretagne/](http://www.ter-sncf.com/bretagne/)

## MICRO-CREDIT

### POUR CONCRETISER VOTRE PROJET ? PENSEZ AU MICRO-CREDIT

C'est quoi ?

Le micro-crédit finance votre projet personnel ou professionnel : logement, emploi, formation, mobilité, équipement ménager, famille

Pour qui ?

Le micro-crédit personnel est accessible à toute personne de 18 à 25 ans, inscrite à la Mission Locale, n'ayant pas accès au prêt bancaire classique et ne pouvant mobiliser aucune autre prestation pour concrétiser son projet.

Comment ?

- Rencontre avec son conseiller et construction du projet d'insertion
- Pré-instruction et évaluation du dossier
- Finalisation du dossier et définition de montant et la durée du prêt
- Transmission à la banque par la Mission Locale pour acceptation ou refus
- Le bénéficiaire est accompagné dès la constitution du dossier et pendant toute la durée du prêt.

Une adresse : Mission Locale du Pays de vitré Tél : 02.99.75.18.07 [info@ml-vitre.com](mailto:info@ml-vitre.com)